

### Principaux résultats

Dans les pays de l'OCDE, 12,6 % en moyenne des plus de 65 ans vivent dans la pauvreté monétaire, disposant d'un revenu inférieur au revenu médian équivalent national des ménages. La situation varie sensiblement d'un pays à l'autre. Le taux de pauvreté des personnes âgées est plus élevé que celui de la population totale, qui s'établit à 11,3 % en moyenne. Ce résultat tient toutefois à un petit nombre de pays. Dans 19 des 34 pays de l'OCDE, la pauvreté monétaire des personnes âgées est inférieure à celle de la population dans son ensemble.

Selon les derniers chiffres disponibles, les taux de pauvreté des personnes âgées de plus de 65 ans sont très élevés en Corée (50 %), en Australie (34 %), et au Mexique (27 %). Les Pays-Bas et la République tchèque affichent en revanche les plus faibles : respectivement 2 % et 3 %. Les taux de pauvreté avoisinent la moyenne de l'OCDE (12,4 %) en Autriche, en Belgique, en Estonie et au Royaume-Uni.

### La pauvreté dans les tranches d'âge supérieures

La pauvreté est moins fréquente parmi les jeunes retraités (66-75 ans) que parmi les retraités âgés (75 ans et plus), le taux de pauvreté moyen s'établissant respectivement à 10,9 % et 14,7 %. L'écart entre les deux est supérieur à 10 points aux États-Unis, en Israël, en Slovénie et en Suisse. De nombreux facteurs expliquent cette situation, à commencer par le fait que, les salaires réels ayant en général augmenté au fil du temps, chaque nouvelle cohorte de retraités bénéficie de prestations plus élevées lors de son départ en retraite. Par ailleurs, les personnes âgées sont majoritairement des femmes. Dans deux pays toutefois – le Luxembourg et la Pologne – les plus de 75 ans sont légèrement mieux lotis que leurs cadets.

L'incidence variable de la pauvreté parmi les personnes âgées tient notamment au niveau fixé pour les prestations des régimes publics de retraite (voir l'indicateur « Pensions de base, ciblées et minimum » au chapitre 5).

### Pauvreté selon le sexe

Dans tous les pays pour lesquels des données ventilées par sexe sont disponibles, on constate qu'à la vieillesse, les femmes sont plus exposées au risque de pauvreté que les hommes : le taux moyen de pauvreté des hommes est de 8,4 %, celui des femmes de 12,4 %. Les écarts les plus faibles (moins de 0,1 point) sont observés en Irlande et au Luxembourg. Ils sont également modérés (aux alentours d'un point) en France, en Islande et aux Pays-Bas.

Les écarts les plus prononcés sont observés en Estonie, aux États-Unis, et en Slovénie, où les taux de pauvreté des

femmes sont supérieurs de 8 à 12 points à ceux des hommes. Cela posé, ils sont également appréciables en Allemagne, en Hongrie, en Pologne et en Suisse (de 6 à 7 points).

### Pauvreté en fonction de l'âge

Dans 15 des 34 pays de l'OCDE, les personnes âgées sont plus exposées à la pauvreté monétaire que la population (tableau 8.5). Les écarts les plus notables sont observés en Australie, en Corée et en Suisse, où les taux de pauvreté des personnes âgées dépassent de 14 à 35 points ceux de la population globale. En Corée, l'explication réside dans le fait que le système de pension n'est pas arrivé à complète maturité. Pour l'Australie et la Suisse, l'explication provient du fait que de nombreux retraités touchent leurs retraites en sommes forfaitaires plutôt qu'en revenus annuels. Dans les 15 pays de l'OCDE où le taux de pauvreté des seniors est supérieur à celui de la population, il se situe à 20 % en moyenne. Dans les 19 autres pays, les personnes âgées sont moins susceptibles d'être pauvres que la population totale. C'est notamment le cas du Canada, de la Grèce et de l'Espagne, où le taux de pauvreté des personnes âgées se situe de 5 à 8 points en-deçà du taux de pauvreté global. Dans ce groupe de pays, il s'établit à 7 %, alors que celui de la population est de 10 %.

### Définition et mesure

Afin de faciliter les comparaisons entre pays, l'OCDE considère la pauvreté comme une notion « relative ». La référence est calculée en fonction du revenu médian des ménages dans un pays donné à un moment donné. Ici, le seuil de pauvreté est fixé à 50 % du revenu disponible équivalent médian des ménages. Pour plus d'informations sur les définitions et les sources de données, voir OCDE (2015).

### Pour en savoir plus

OCDE (2015), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264235519-fr>.

### 8.3. Taux de pauvreté monétaire en fonction de l'âge et du sexe

Pourcentage de personnes âgées dont le revenu est inférieur à 50 % du revenu disponible médian des ménages

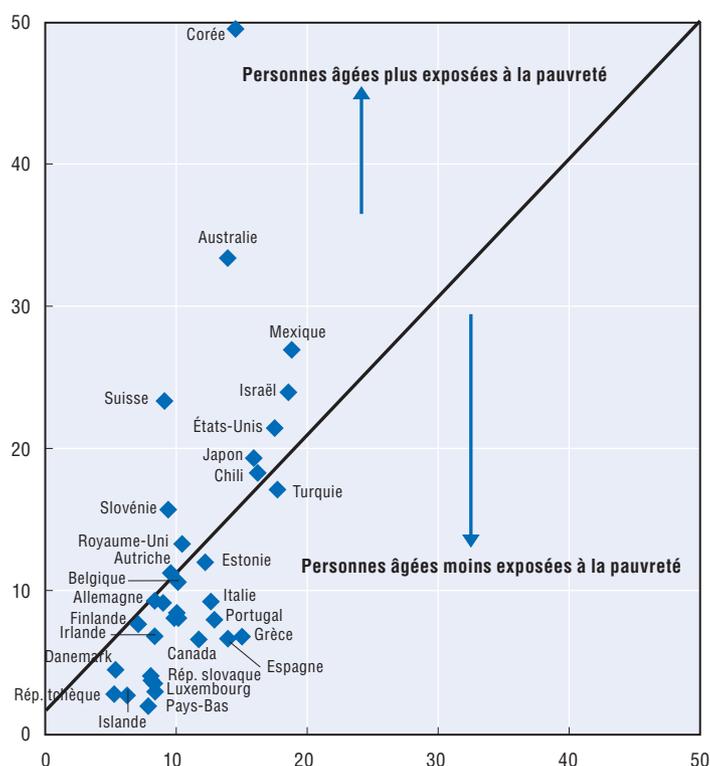
	2012 ou dernière année disponible						Population totale	2012 ou dernière année disponible						Population totale
	Personnes âgées (plus de 65 ans)					Population totale		Personnes âgées (plus de 65 ans)					Population totale	
	Par âge			Par sexe				Par âge			Par sexe			
	Ensemble 65+	66-75 ans	76+ ans	Hommes	Femmes			Ensemble 65+	66-75 ans	76+ ans	Hommes	Femmes		
Australie	33.5	30.5	37.8	31.0	35.7	14.0	Corée	49.6	46.1				14.6	
Autriche	11.4	11.2	11.6	9.0	13.2	9.6	Luxembourg	3.0	3.2	2.7	3.0	3.1	8.4	
Belgique	10.7	10.2	11.4	9.7	11.5	10.2	Mexique	27.0	25.3	30.0	26.0	27.9	18.9	
Canada	6.7	6.6	6.9	4.9	8.2	11.8	Pays-Bas	2.0	1.8	2.3	1.7	2.3	7.9	
Chili	18.4	17.7	19.3			16.3	Nouvelle-Zélande	8.2	8.0	8.5	5.5	10.5	9.9	
République tchèque	2.8	2.7	3.0	1.5	3.8	5.3	Norvège	4.1	2.2	6.9	1.8	6.0	8.1	
Danemark	4.6	2.7	7.4	3.1	5.8	5.4	Pologne	8.2	10.4	5.6	4.4	10.5	10.2	
Estonie	12.1	12.3	11.8	6.9	14.6	12.3	Portugal	8.1	6.4	9.9	6.8	9.0	13.0	
Finlande	7.8	4.1	12.7	5.1	9.7	7.1	République slovaque	3.6	3.2	4.3	0.7	5.3	8.4	
France	3.8	2.7	5.0	3.0	4.4	8.1	Slovénie	15.8	11.7	21.3	8.7	20.7	9.4	
Allemagne	9.4	8.1	10.8	6.3	12.3	8.4	Espagne	6.7	6.4	7.1	5.7	7.6	14.0	
Grèce	6.9	5.9	8.1	5.6	8.0	15.1	Suède	9.3	6.6	13.5	6.6	11.6	9.0	
Hongrie	8.6	7.8	9.9	5.0	10.6	10.1	Suisse	23.4	18.8	30.5	19.8	26.4	9.1	
Islande	2.8	2.8	2.8	2.5	3.0	6.3	Turquie	17.2	15.9	19.3	15.9	18.3	17.8	
Irlande	6.9	6.5	7.5	6.9	7.0	8.4	Royaume-Uni	13.4	10.9	16.6	10.9	15.5	10.5	
Israël	24.1	19.7	30.0	21.2	26.4	18.6	États-Unis	21.5	17.5	27.2	16.5	25.6	17.6	
Italie	9.4	9.5	9.2	6.4	11.5	12.7	<b>OCDE</b>	<b>12.4</b>	<b>10.9</b>	<b>14.7</b>	<b>8.4</b>	<b>12.4</b>	<b>11.3</b>	
Japon	19.4	16.6	22.8			16.0								

Note : 2009 pour le Chili, les États-Unis, la Finlande, la Hongrie, Israël, et les Pays-Bas. 2011 pour la Turquie.

Source : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus, [www.oecd.org/social/income-distribution-database.htm](http://www.oecd.org/social/income-distribution-database.htm).

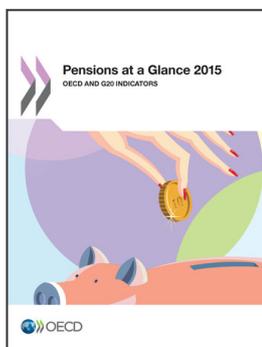
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933328060>

### 8.4. Taux de pauvreté monétaire en fonction de l'âge



Source : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus, [www.oecd.org/social/income-distribution-database.htm](http://www.oecd.org/social/income-distribution-database.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933328075>



Extrait de :  
**Pensions at a Glance 2015**  
OECD and G20 indicators

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/pension\\_glance-2015-en](https://doi.org/10.1787/pension_glance-2015-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2016), « Pauvreté monétaire des personnes âgées », dans *Pensions at a Glance 2015 : OECD and G20 indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/pension\\_glance-2015-28-fr](https://doi.org/10.1787/pension_glance-2015-28-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).